

03 juin 2005 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 3 juin 2005

Diplomatie préventive

Sur proposition de M. Karel De Gucht, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a approuvé le financement d'initiatives et d'interventions de la Belgique en matière de diplomatie préventive, d'aide aux populations victimes de conflits, de respect des droits de l'homme et de renforcement de l'Etat de droit.

Sur proposition de M. Karel De Gucht, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a approuvé le financement d'initiatives et d'interventions de la Belgique en matière de diplomatie préventive, d'aide aux populations victimes de conflits, de respect des droits de l'homme et de renforcement de l'Etat de droit.

1. Promotion de la Paix - Région des Grands Lacs
IPIS-research va mener une étude sur la problématique des trafics illégaux d'armes dans la région des Grands Lacs et de leurs répercussions sur la politique étrangère de la Belgique. Intitulée "Trafics illégaux d'armes dans la région des Grands Lacs", cette étude se compose de 3 parties, à savoir un aperçu de la problématique, une évaluation de la capacité de contrôle et les conséquences pour la politique étrangère belge.

2. Lutte contre la corruption - Afrique
Par l'organisation d'un atelier régional pour l'Afrique occidentale au Bénin, le PNUD tente de contribuer à la ratification et à la mise en oeuvre de la Convention des Nations Unies contre la Corruption (UNCAC) et de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption. Ces deux instruments ont été finalisés en 2003 et expriment l'engagement de la communauté internationale et des gouvernements africains à établir des normes et des mécanismes pour lutter efficacement contre la corruption. Douze pays d'Afrique occidentale seront représentés lors de cet atelier au Bénin.

3. Renforcement de l'Etat de droit - Afghanistan
Conformément à une décision du Conseil des Ministres, l'Institut royal pour les Relations internationales a organisé du 23 au 30 janvier 2004 une formation (droit international et économie) de diplomates afghans, et ceci dans le cadre de l'aide bilatérale de la Belgique pour la consolidation de l'administration afghane. Vu le succès rencontré par cette initiative, les autorités afghanes ont plaidé pour l'organisation d'un deuxième cycle de conférences dans le courant de l'année 2005.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe